



Octobre/Novembre 2016

18 octobre 2016	Photo scolaire
19 octobre 2016	Photo scolaire
21 octobre 2016	<u>Journée pédagogique</u>
25 octobre 2016	Rencontre du Conseil d'établissement (19 h)
31 octobre 2016	Activité Halloween et dîner spécial
10 novembre 2016	Fin de la première étape
11 novembre 2016	Jour du souvenir / <u>Journée pédagogique</u>
17 novembre 2016	Rencontre de parents (en soirée)
18 novembre 2016	Rencontre de parents (en journée) / <u>Journée pédagogique</u>

MESSAGES DU MOIS

1. Assemblée générale des parents

Le jeudi 8 septembre dernier se tenait l'assemblée générale des parents. Lors de cette rencontre, nous avons fait l'élection des membres pour l'année 2016-2017. Voici le nom des parents membre du CE : Mme Caroline Lafleur (présidente), Mme Sylvie Marcotte (vice-présidente), Mme Karine Delisle, Mme Lucie Berthelotte (comité de parents), Mme Arlène Bryant et Mme Annie Beauchamp.

2. Service de garde / Service du midi

➤ **Prêt de jeton au dîner.**

Le montant des jetons qui ont été remis aux enfants pour l'achat d'un repas de cafétéria (valeur de 5.50 \$) sera ajouté sur votre prochaine facture à la fin du mois.

➤ **Votre enfant ne dînera pas à l'école aujourd'hui? Il quitte à pied seul après l'école...?**

Il est très important de communiquer directement avec l'administration du service de garde/surveillance du midi au poste #4414 pour toutes questions relatives à ces procédures. Vous avez l'obligation de nous fournir une note écrite. Tout les enfants n'ayant pas cette note, seront tenus de rester à l'école.

➤ **Facturation de la surveillance du midi**

Le 1^{er} octobre, vous avez reçu, dans l'agenda de votre enfant, la première facture pour l'année scolaire 2016-2017. Vous avez 30 jours pour acquitter cette facture en argent, par chèque ou par paiement internet. Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur le site internet de l'école laberge.csdgs.qc.ca dans la section « Service de garde et surveillance du midi ».

3. Départs hâtifs

Pour tout départ hâtif, vous devez aviser le secrétariat par écrit ou en téléphonant à l'école au (514) 380-8899, poste 4412 et ce avant 14 h.

4. Avis au marcheur qui ne fréquente pas le service garde.

Le matin, les élèves marcheurs peuvent se présenter à l'école à compter de 8 h 10 seulement. Pour le retour du dîner, les marcheurs peuvent se présenter selon l'horaire suivant : seulement à compter de 13 h pour les élèves du préscolaire et 13 h 10 pour ceux du primaire. Veuillez noter que tout élève qui arrive après 8 h 20 sera considéré en retard. La ponctualité est importante.

5. Sécurité au débarcadère des autobus.

La sécurité des élèves est importante pour nous, et nous en partageons la responsabilité. Il est très important de respecter la signalisation lorsque les clignotants des autobus scolaires sont en fonction, tout véhicule se doit d'être en arrêt. Il est aussi important de respecter la signalisation sur les rues.

De plus, on demande aux utilisateurs du service de garde d'utiliser la rue Doucet pour se stationner. Ceci nous permet d'alléger la circulation dans le stationnement lors de la rentrée et de la sortie des classes.

Ensemble soyons prudent pour le bien de nos enfants.

6. Encourager son enfant à se brosser les dents

Il n'est pas toujours facile d'être parent et il arrive parfois que certains comportements soient plus difficiles que d'autres à faire adopter par nos enfants. Voici quelques « trucs » susceptibles de motiver votre enfant à brosser ses dents :

- L'utilisation d'une brosse à dents décorée de personnages ou de dessins peut être amusante.
- Les dentifrices pour enfants sont conçus dans le but de rendre agréable le brossage en offrant différentes saveurs et couleurs.
- On peut encourager le brossage en offrant une récompense à la fin du mois si l'enfant s'engage à se brosser les dents et à le noter tous les jours dans un petit calendrier.

Aussi, il existe des livres, en librairie ou à la bibliothèque de votre quartier, qui abordent le sujet afin de donner une opinion plus positive de l'hygiène dentaire.

Les hygiénistes dentaires
CLSC Châteauguay

7. Caisse scolaire

Des documents d'information et des formulaires d'inscription seront remis à chaque élève de l'école. La cueillette des dépôts se fera tous les lundis de chaque semaine.

8. Fête de l'Halloween

Le 31 octobre, votre enfant est invité à se costumer pour venir à l'école. Pour sa sécurité, un déguisement simple serait de mise : un costume pas trop long, pas trop chaud et remplacer le masque par du maquillage. Aucun accessoire de violence ne sera accepté (épée, couteau, sang, etc.).

Cette année, l'école s'associe avec la Rencontre Châteauguoise pour la campagne d'Halloween. La Rencontre Châteauguoise offre un lieu permettant aux familles et aux personnes dans le besoin de se rencontrer, de partager et d'obtenir les outils nécessaires afin d'améliorer progressivement leurs conditions de vie. Votre enfant recevra une tirelire de la Rencontre Châteauguoise pour la soirée de l'Halloween.

Vous avez le choix de le faire participer ou non. Il est cependant très important que la tirelire revienne à l'école même si vous n'avez pas ramassé de sous.

9. Habillement

La température étant changeante, en ce temps de l'année, nous demandons votre collaboration afin de vous assurer que votre enfant soit habillé adéquatement.

10. Première communication

Vous avez reçu la semaine dernière la première communication. Celle-ci avait comme objectif de partager avec vous nos premières impressions sur l'évolution de votre enfant. Vous serez invités les 17 ou 18 novembre prochains à une rencontre avec l'enseignant de votre enfant dans le cadre du premier bulletin. Il est cependant, toujours possible de demander une rencontre plus tôt si vous le désirez.

11. Résumé des normes et modalités

Vous trouverez sur le site internet un résumé de nos normes et modalités, dans lequel vous trouverez la fréquence des évaluations et les moyens utilisés pour émettre notre jugement.

12. Message de l'OPP

Le comité de parents cherche des bénévoles disponibles la journée de l'Halloween pour animer une maison hantée à l'école. De plus, l'OPP demande l'aide des parents pour organiser cette maison hantée vendredi le 28 octobre après les classes.

Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec madame Caroline Lafleur à l'adresse suivante : opplaberge@hotmail.com

13. Numéro de téléphone de l'école Laberge

Si vous désirez communiquer avec nous, vous devez faire le numéro central de la commission scolaire soit le (514) 380-8899 et composer un des postes suivants :

- | | | | |
|--------------------------------------|------------|-------------------|------------|
| ✓ Secrétariat (secrétaire d'école) : | poste 4412 | | |
| ✓ Secrétariat (absence) : | poste 4411 | ✓ T.E.S. : | poste 5410 |
| ✓ Service de garde : | poste 4419 | ✓ Cafétéria : | poste 4415 |
| ✓ Psychologue : | poste 8233 | ✓ Orthophoniste : | poste 8053 |